Centre de formation routière de Savigny SA

Ecole pour le Brevet fédéral de moniteurs de conduite pour toutes catégories (A, B, C et D)

Inscription :

Formation au brevet fédéral de moniteur de conduite / **Catégorie B** - **Optimale**

Nom : …… Prénom : ……

Date de naissance : …… Profession : ……

Rue : …… NPA/localité : ……

No de Tél. : …… Courriel : ……

Je m'inscris aux modules de formation suivant :

☐	Module MB1 Processus et atmosphère d'apprentissage	Prix : CHF 5'440.-
☐	Module MB2 Droit de la circulation et éducation routière	Prix : CHF 6'720.-
☐	Module MB3 Systèmes de véhicules, sécurité et mobilité durable	Prix : CHF 2'560.-
☐	Module MB4 Organisation d'une auto-école	Prix : CHF 1'280.-
☐	Module MSAB Cours de théorie de la circulation	Prix : CHF 2'560.-
☐	Module MSB Enseignement de la conduite B et BE	Prix : CHF 6'400.-
☐	Module de stage obligatoire en entreprise Stage pratique (toutes catégories)	Prix : CHF 1'500.-
☐	Module de stage facultatif en entreprise Stage pratique (toutes catégories)	Prix : CHF 1'500.-

Je souhaite un entretien avant de m'inscrire. Veuillez prendre contact avec moi.

……

……

Signature ……

Je déclare avoir lu les conditions générales mentionnées au verso de ce document ainsi que le règlement de l'école. Par ma signature je les accepte et m'inscris définitivement à la formation susmentionnée :

Lieu / date : ……

Signature : ……

Centre de formation routière de Savigny SA

Ecole pour le Brevet fédéral de moniteurs de conduite pour toutes catégories (A, B, C et D)

Documents à fournir pour votre dossier :
(En prévision des exigences de la L-Drive lors de votre inscription à votre examen final)

☐ Photocopie recto-verso du permis de conduire

☐ Copie de votre CFC (ou d'un titre jugé équivalent par la Commission assurance Qualité de la L-Drive)

☐ TPP ou code 121

☐ CV (2 ans d'expérience professionnelle)

Extrait du règlement d'examen « L-Drive Suisse » - 11 septembre 2025

Admission aux examens finaux pour les Brevets fédéraux de moniteur de conduite :

Sont admis à l'examen final les candidats qui :

a) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité sanctionnant une formation professionnelle initiale d'au moins trois ans, d'un diplôme de formation scolaire générale supérieure ou d'une qualification équivalente.
b) ont au moins deux ans d'expérience professionnelle ;
c) disposent des certificats de modules requis ou d'attestations d'équivalence ;
d) sont titulaires d'un permis de conduire de durée illimitée et disposent des catégories suivantes :
Orientation voiture Catégorie B depuis au moins trois ans, catégorie BE et autorisation de transporter des personnes à titre professionnel
Orientation motocycle Catégorie A sans limitation de performance depuis au moins trois ans
Orientation camion Catégorie CE depuis au moins trois ans et certificat de capacité pour le transport de marchandises
Orientation car Catégorie D depuis au moins trois ans et catégorie DE ainsi que le certificat de capacité pour le transport de personnes

Centre de formation routière de Savigny SA

Ecole pour le Brevet fédéral de moniteurs de conduite pour toutes catégories (A, B, C et D)

Conditions générales du CFR-Savigny SA (édition octobre 2026)

Inscription et finance d'inscription

L'inscription devient effective à réception de l'original du bulletin d'inscription entièrement rempli mentionnant le/s cours ainsi que le/s montant/s des module/s de formation choisis.
Les places de cours étant limitées, elles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et sous réserve du paiement effectué dans le délai imparti. (Le premier module choisit doit être payé avant le début de la formation)
Priorité est accordée aux candidats effectuant l'ensemble de la formation au CFR-Savigny SA.

Convocation

Annulation d'inscription
Toute annulation de participation doit nous parvenir par écrit.
Sauf cas de force majeure, dûment justifié auprès de la direction du CFR, le retrait de l'inscription de la part du client entraîne pour celui-ci des frais d'annulation :

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le début des cours : remboursement à 50 % ;
- Annulation durant la période d'un mois et jusqu'à 15 jours avant le début des cours : remboursement à 30 % ;
- Annulation durant les derniers **15 jours avant le début du cours et après le début de celui-ci : aucun remboursement possible. Le décompte des jours est effectué en fonction de la planification du CFR-Savigny SA (**sur le site internet et remise au participant du/des module/s)

Aucun remboursement de l'écolage en raison de séances manquées ou de non-présentation à un examen certifiant n'est possible.

Annulation du cours
Afin d'assurer un bon déroulement des cours, nous fixons pour chacun d'eux, un nombre minimum et maximum de participants. Si le nombre des participants est insuffisant, l'école Prométhée se réserve le droit d'annuler le cours 30 jours avant son ouverture. Le CFR préviendra les personnes inscrites et ils trouveront ensemble une solution de remplacement. Le remboursement des montants de cours déjà versés pourra être envisagé.

Paiement des modules de formation et des examens certifiants

Le paiement de la formation se fait mensuellement, à l'avance, selon la planification ci-dessous :

Formation basique
Frs. 1674.- par mois les 6 premiers mois.
Frs. 2'420.- par mois les 4 mois suivants.

Examens de module :
Frs. 2'000.- au plus tard en juin de l'année en cours pour la session d'examens du mois de juillet (MB1 à MB4)
Frs. 1'000.- au plus tard en novembre de l'année en cours pour la session d'examens du mois de décembre (MSAB et MSB)

Stage de formation en entreprise
Frs. 1'500.- pour le stage de formation obligatoire au plus tard en août de l'année en cours.
Frs. 1'500.- pour le stage de formation facultatif, si inscrit, au plus tard en décembre de l'année en cours.

NB : Les frais d'examens sont en sus des prix du module. Les frais forfaitaires d'examens se cumulent en cas de répétition de ceux-ci.

Centre de formation routière de Savigny SA

Ecole pour le Brevet fédéral de moniteurs de conduite pour toutes catégories (A, B, C et D)

Formation optimale
Frs. 2'667.- par mois les 6 premiers mois.
Frs. 2'420.- par mois les 4 mois suivants.

Examens de module :
Frs. 2'000.- au plus tard en juin de l'année en cours pour la session d'examens du mois de juillet (MB1 à MB4)
Frs. 1'000.- au plus tard en novembre de l'année en cours pour la session d'examens du mois de décembre (MSAB et MSB)

Stage de formation en entreprise
Frs. 1'500.- pour le stage de formation obligatoire au plus tard en août de l'année en cours.
Frs. 1'500.- pour le stade de formation facultatif, si inscrit, au plus tard en décembre de l'année en cours.

NB : Les frais d'examens sont en sus des prix du module. Les frais forfaitaires d'examens se cumulent en cas de répétition de ceux-ci.

Subvention fédérale :
Une subvention fédérale de **Frs. 9'500.-** est allouée à toute personne (candidat moniteur) qui remplit les conditions suivantes :

- Être domicilié en Suisse
- Factures liées à la formation libellées au nom du candidat moniteur.
- S'est présenté aux examens finaux de la formations organisé par la CAQ de la L-drive Suisse.

La subvention est versée directement sur le compte du candidat moniteur. Le candidat moniteur doit donc faire la demande personnellement auprès du SEFRI, après s'être présenté aux examens fédéraux. La réussite de l'examen fédéral final n'est pas prise en compte pour le versement de la subvention.

Modifications des programmes et des prix
La direction du CFR se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

Stage de formation
Le stage de formation pratique (module) ne peut s'effectuer que chez un moniteur agréé par l'école.

Assurances
Le CFR décline toute responsabilité pour les éventuels dommages (accident, vol ou perte d'objets personnels) que vous pourriez subir dans l'enceinte du CFR-Savigny SA.

Questionnaire d'évaluation des formations
Dans le but constant d'améliorer la qualité de la formation, un questionnaire d'évaluation est remis aux participants à l'issue de chaque cours. Ce questionnaire sera rempli sur place et restitué à la personne responsable de l'organisation.

Attestation
Une attestation de suivi de cours peut être délivrée à toute personne ayant participé à au moins 80 % de la durée des cours et dont la finance d'inscription a été entièrement réglée.

Réclamations
Les réclamations dûment motivées doivent être adressées à la direction du CFR Savigny SA, Rte des Gavardes 7, 1073 Savigny. En cas de litige, le for juridique se situe à Lausanne

Lu et approuvé en date du : ……

Signature : ……